



Vraie de nature et de cœur



Mot de la mairesse

Chers concitoyens,

Le monde municipal est en perpétuel mouvement. Nous n'avons pas sitôt fini un dossier qu'un autre point à l'horizon.

Nous venons d'aménager un joli espace vert le long de la Route 112. Il s'ajoute au stationnement construit en 2015. Bientôt la Savonnerie des Diligences s'installera juste à côté. D'autres belles choses s'en viennent dans le secteur. À suivre!

Plus près du village, nous inaugurerons le 1^{er} octobre, nos chemins patrimoniaux : des chemins caractérisés par leurs éléments naturels, culturels ou aménagés et attrayant par leurs qualités paysagères et historiques. Ils sont destinés à être partagés entre les marcheurs, les cyclistes et les automobilistes. C'est écologique et tellement plus économique que de construire des infrastructures distinctes!

Nous comptons adopter d'ici décembre une politique de la famille et des aînés. Le politique qui sera assortie d'un plan d'action triennal est le résultat d'un

important travail de consultation des citoyens et de réflexion d'un groupe de travail appliqué et engagé. J'en profite pour les remercier!

Dans la continuité d'un projet entamé il y a déjà 20 ans, soit la réfection du chemin North - l'axe nord-sud qui traverse le territoire, - la municipalité exécutera en 2017 une nouvelle phase de travaux. Voici ce qui est prévu. Sur une distance de 1 700 m de l'intersection Hopps jusqu'au lac Malaga (tronçon réhabilité en priorité il y a 20 ans) : traitement de surface, drainage et pavage standard. Sur une distance de 2 700 mètres, de l'intersection du chemin des Mésanges jusqu'à la partie pavée du chemin Millington (tronçon jusqu'à présent intouché) : reconstruction partielle (voirie et drainage) sans revêtement. La facture frôlera les 1 300 000 \$. Elle sera acquittée en partie par une subvention de 760 000 \$ du programme de taxe d'accise.

Le règlement de Plan d'aménagement d'ensemble que la municipalité a adopté le 4 juillet dernier fait actuellement l'objet d'un débat très centré sur un seul des éléments du plan au détriment de tous les avantages qu'il nous procurera. On me pardonnera le jeu de mots : À force d'avoir le nez braqué sur l'arbre, on perd de vue la forêt. Je vous invite à prendre le temps de lire attentivement l'encart du bulletin qui résume les principales questions qui sont soulevées et la longue liste de critères à suivre pour développer en PAE. Vous pouvez également visionner une courte capsule vidéo que la municipalité a mise en ligne.

Septembre nous amène l'air plus frais et les couleurs glorieuses de l'automne. Profitez-en pour parcourir notre territoire et découvrir tout ce qu'il recèle de magnifique!

Lisette Maillé
maïresse

Capsule vidéo

Pour vous faire votre propre opinion sur le plan d'aménagement d'ensemble, visionnez la vidéo dans laquelle des collaborateurs et des citoyens de la municipalité partagent leur point de vue. Vous la trouverez à www.municipalite.austin.qc.ca



3^e trimestre 2016

Sommaire

Vie communautaire..... 2-5

Enviro info 6-8

Science-nature 9

Sécurité publique 10

Faits saillants 11

Échos administratifs..... 12

English Content (see reverse)



La municipalité d'Austin a pour mission de gérer de façon optimale et dans une perspective de développement durable, les services destinés à assurer la sécurité et la qualité de vie des citoyens, à favoriser leur sentiment d'appartenance et à protéger leur environnement, leur culture et leur patrimoine.

Pour rester au courant des activités communautaires qui se déroulent chez nous, consultez régulièrement le site Web de la municipalité ou abonnez-vous à l'infolettre Actualités Austin. Pour tout complément d'information, communiquez avec Blanche Paquette, agente de développement communautaire, au 819-560-1822 ou à blanche.paquette@municipalite.austin.qc.ca.

Camp d'été des Mouches à feu

Vingt-quatre jeunes de 5 à 12 ans ont passé un été formidable! Ils ont bénéficié d'activités sportives et culturelles, de sorties spéciales et de jardinage, le tout organisé et animé par Anne-Sophie, Alexandra, Clara et Jacob (affectueusement surnommés *Stitch*, *Limonade*, *Luciole* et *Yogi*).

De nouveau cette année, Gisèle - l'*incorrigible* maman gâteau - et Robert, son fidèle compagnon ont généreusement offert le tennis, ainsi que la baignade sous l'œil attentif de Félix, sauveteur de la plage de Magog, embauché à temps partiel.

Dans la cuisine fraîchement rénovée du chalet des sports, les activités de préparation de collation, animées chaque semaine par l'organisme Bouchée double, ont eu beaucoup de succès. Même la tartinade au tofu a fait des heureux!

L'équipe remercie les parents qui ont transporté les enfants à leurs sorties spéciales et tout particulièrement les citoyens Monique et Pierre pour la sortie au Musée d'Art Naïf de Magog. Merci aussi à Bernie qui s'est occupé du transport des poules pondeuses et de leur nourriture, et qui a reçu les jeunes pour une visite à la ferme.



Bonne rentrée scolaire à tous et à l'an prochain!

N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires ou suggestions. Communiquez avec Blanche aux coordonnées ci-dessus.

Austin en fête!

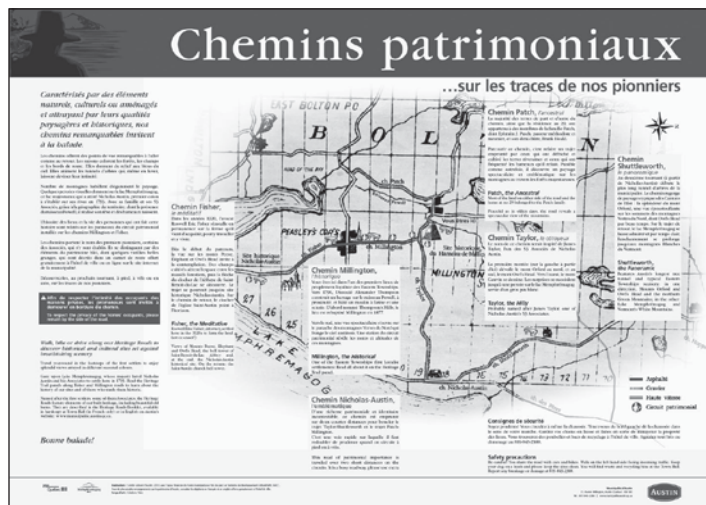
Lors de l'activité *Impros loquaces et talents locaux* d'Austin en fête!, France et Daniel ont invité les festivaliers au Petit théâtre des mouches à feu à participer à un atelier de percussions-maison. Avec cuillers et bâtons de bois, maracas et tambourine, les participants ont suivi le rythme, s'en donnant à cœur joie. Les shérifs Monique et Pierre ont animé des duos d'improvisations qui ont bien fait rire.



Samedi culturel : 1^{er} octobre 2016

Le comité culturel d'Austin invite toute la famille à célébrer les Journées de la culture

13 h 15 Rendez-vous à l'hôtel de ville - Départ en trolley pour le parcours inaugural du circuit des **Chemins patrimoniaux** au site historique du Hameau-de-Millington. Visite commentée (français et anglais) par les membres du Conseil local du patrimoine.



14 h 45 Arrivée à l'église St-Austin - Inauguration du panneau historique relatant la vie et l'œuvre de l'inventeur **Reginald Aubrey Fessenden**, en présence de monsieur Serge Wagner, passionné d'histoire.

15 h 15 À l'église - **Concert de musique baroque** avec Maude Fréchette-Gagné, mezzo soprano et Jean-Yves St-Pierre, clavecin et flutes à bec.

17 h Salle communautaire - Remise des **prix de reconnaissance en patrimoine** suivie du **vernissage de l'exposition « Les chemins remarquables »** du regroupement des artistes d'Austin, inspirés des paysages découverts sur les chemins patrimoniaux. Vin d'accueil et grignotines.

Les activités sont gratuites, mais pour vous assurer d'une place dans le trolley, inscrivez-vous avant le **26 septembre**. Priorité aux personnes inscrites. Écrivez à blanche.paquette@municipalite.austin.qc.ca ou appelez-la au 819-560-1822.

Bienvenue à tous!

Chemins patrimoniaux

Le circuit emprunte les chemins Millington, Fisher, Patch, Taylor et Shuttleworth... les chemins de nos pionniers. Le départ se fait au site historique du Hameau-de-Millington (près de l'intersection Millington-Taylor), où un panneau d'accueil les décrit sommairement. Pour en connaître davantage, vous pouvez consulter une brochure disponible à l'hôtel de ville ou en ligne. Vous pouvez également balayer le code QR marqué sur les panneaux avec un téléphone intelligent.

Le projet a bénéficié de la collaboration assidue et dévouée des membres du Conseil local du patrimoine : Hélène Langlois, Madeleine Saint-Pierre, René Fortin, Andrea Fairchild et André G. Carrier, conseiller municipal. Félicitations pour vos travaux, si précieux pour l'histoire et le patrimoine de notre municipalité!

Merci aux habitants dont les maisons bordent ces chemins qui ont assisté à une séance d'information à l'hôtel de ville un beau samedi matin du printemps. Vos commentaires ont bonifié le projet. Un merci bien spécial à Marie Montiel et Marcel Gauthier qui ont accepté que nous installions un banc sur leur terrain pour que les passants puissent admirer la vue remarquable et identitaire sur les montagnes Vertes nordiques.

Rappelons que le parcours des Chemins patrimoniaux s'inscrit dans une stratégie de développement de chemins multi-usagers et de promotion de la vie active de nos citoyens. Elle a bénéficié d'une aide financière de 5 022,53 \$ provenant du pacte rural de la MRC de Memphrémagog.



Les chemins remarquables

Entre le 1^{er} octobre et le 30 novembre, profitez de la nouvelle exposition montée par le regroupement des artistes d'Austin. Les œuvres sur toile et sur papier sont inspirées des paysages remarquables dont recèlent les chemins patrimoniaux.

Mémoires des aînés

Collaboration : Hélène Langlois, conseil local du patrimoine

L'été dernier, le conseil local du patrimoine (clp) a pris le relais du comité culturel pour la suite du projet « Mémoires des aînés ». Dans le cadre de cette initiative qui a débuté en 2011, de nombreux Austinois ont été rencontrés et filmés alors qu'ils parlaient de leurs ancêtres, de leur enfance et de la vie à Austin. Il en a résulté une somme considérable de documents, essentiellement des vidéos et des photos, précieux pour l'histoire de notre municipalité.

Au début de juin, le clp a recruté M^{me} Cassandra Fortin, une agente de recherche spécialisée en histoire, pour classer et codifier l'information recueillie lors des entrevues pour en faciliter l'analyse et suggérer des avenues de diffusion.

Cassandra a réalisé plus de 350 heures d'écoute et d'analyse et produit un document synthèse à l'aide du logiciel *Stories Matter* mis au point par l'Université Concordia. Les heures d'enregistrement sont maintenant découpées en clips et regroupées sous

31 mots concepts, tels que famille, logement, religion, travail domestique et transport. C'est fascinant tout ce qu'on en apprend!

De plus, à la suite de son analyse, Cassandra a dégagé des sujets qui pourraient être partagés avec le grand public : des préoccupations ou des intérêts particuliers exprimés par les aînés rencontrés, comme les écoles que l'on fréquentait, le travail qu'on faisait, comment les enfants vivaient ou l'électrification du territoire.

La richesse de la démarche nous permettra d'imaginer des modes de diffusion et de partage de cette précieuse histoire orale tout en respectant la confidentialité. Soyons à l'affût!



Bottin des produits et services

Dans le volet communautaire du bottin, la section des annonces « Coups de pouce » offre une formule de vie participative qui contribue à notre mieux-être à tous.

Lors de la première édition, on avait offert du gardiennage, de l'accompagnement, de l'aide aux devoirs, à la rédaction, au jardinage, etc. Certaines personnes ont déploré n'avoir jamais été contactées. Voici l'occasion de vous reprendre!

Les « coups de pouce » sont une forme d'entraide qui se développe lentement, à son rythme, avec la confiance. Elle prendra bientôt tout son sens dans l'adoption imminente de notre politique de la famille et des aînés. Nous le répétons : les Austinois sont invités de tout cœur à s'inscrire, car donner quelques heures de son temps peut faire la différence dans la vie d'une autre!

Chorale d'Austin

La chorale a repris ses activités hebdomadaires le 13 septembre. Les rencontres ont lieu le mardi, de 18 h 30 à 20 h, à la salle communautaire. Parce que nous ne planifions pas un nombre déterminé de chansons, nous prenons le

temps qu'il faut pour les apprendre, sans jamais nous stresser. Pas besoin de savoir lire la musique ni d'avoir de l'expérience comme choriste. Le seul pré-requis? Votre envie de chanter!

Soirées passion

Saisissez ces occasions de rencontrer d'autres passionnés et de développer des affinités!

Salle communautaire
de l'hôtel de ville à 19 h
Collaboration : Louise Blain

Passion traduction

Comme elle aime à le répéter, dans son autre vie, notre mairesse, Lisette Maillé, est traductrice. Sa profession repose d'abord et avant tout sur une connaissance de la langue française. Le mot juste ou le bon usage du français déclenche chez elle une véritable passion pour la recherche. Tout l'écrit, enfin presque, publié par la municipalité passe sur le bureau de celle qu'on appelle affectueusement « Ceil-de-lynx ».

Le 18 novembre à 19 h, venez l'entendre nous parler de la passion qui a fait d'elle une traductrice agréée, il y a quelques décennies déjà!

Nous sommes toujours à la recherche de personnes qui souhaitent proposer un thème et partager leur passion en toute convivialité. Appelez : Louise Blain au 819 847-4193.



La chorale est un service gratuit offert aux Austinois. Profitez-en! Pour obtenir des renseignements complémentaires, appelez-moi au 819-570-5789 ou 819-861-9000.

Marie-Ange Gagné, directrice de chorale



Photo : Patrick Raymond

Cette magnifique rotonde en fer forgé d'art est l'œuvre de Créations Têtro. S'inscrivant, par son style, dans la continuité du circuit patrimonial d'Austin, elle a été érigée au centre du petit parc aménagé le long de la Route 112, situé entre les massifs forestiers du mont Chagnon et du mont Orford. L'extérieur est orné de neuf panneaux illustrés décrivant les riches patrimoines naturel et historique du secteur et l'intérieur, d'extraits de poèmes d'Alfred Desrochers.

Le projet a été financé en partie par le Fonds de développement des territoires de la MRC de Memphrémagog. À l'instar du circuit patrimonial, il a été dessiné, planifié et par notre agente de développement communautaire, Blanche Paquette. Beau travail!

Sculpture de sable

Cette année, Stéphane Robert, notre artiste sculpteur, signe sa sculpture : l'effet papillon.



Photo : Jean-Claude Duff

Les papillons monarques migrent l'hiver au Mexique. Imaginez le périple! Tristement, leurs populations qui s'établissaient à une moyenne annuelle de 350 millions pendant les 15 dernières années ont chuté à un creux historique

d'à peine 33,5 millions en 2013. L'une des principales causes de ce déclin est la disparition marquée de la seule espèce de plantes dont se nourrissent les monarques et sur laquelle les femelles pondent leurs œufs : l'asclépiade.



Photo : Mireille Dagenais

L'asclépiade est une plante indigène d'Amérique du Nord. Elle colonise principalement les champs en friche et les bordures de routes et de boisés, dans les milieux exposés à la lumière.

Non seulement nourriture du monarque, elle possède des caractéristiques uniques qui peuvent permettre son utilisation comme isolant thermique, acoustique et comme absorbant pétrolier. Bref, tout plein de raisons pour la protéger!

Pour plus d'informations à ce sujet, consultez https://bio.uqam.ca/upload/files/etudiants_menu-principal/ressources/point_Biologique/pointbiologique2016_1.pdf



Souper spaghetti

Le Train des mots, un organisme d'alphabétisation au sein duquel oeuvrent plusieurs citoyens d'Austin, organise un souper spaghetti à la salle de l'église Saint-Jean-Bosco, à Magog, le 12 octobre prochain. Les billets sont 10 \$. Réservez les vôtres en appelant au 819-843-4281.

Venez souper entre amis et contribuez à la cause!

Tournée des écoconseillères

Adriane Drolet et Évangéline Leblanc, les deux écoconseillères embauchées pour l'été, ont terminé leur emploi le 12 août dernier. Elles ont réussi à rencontrer 832 citoyens, soit un peu plus de 60 % de la population, et ont dressé un bilan très positif de leur tournée. En plus de nous sensibiliser à la gestion de l'eau potable et de l'eau de ruissellement, elles avaient pour mandat de faire un suivi concernant le compostage. Parmi les gens visités, 81 % compostent leurs matières organiques, en utilisant le bac brun ou en faisant du compostage domestique. Bravo!

Merci Adriane et Évangéline pour votre travail impeccable. Nous vous souhaitons bonne continuité!

Le tirage des 90 trousse de produits économeurs d'eau offertes par la municipalité a été fait. Les gagnants ont été appelés par Marie-Élaine Lacroix. Si vous faites partie des chanceux, présentez-vous à l'hôtel de ville, une trousse vous y attend!

Plaquette d'identification du puits

A quoi ça sert?

Cet été, nos écoconseillères ont distribué à chaque résidence visitée une plaquette permettant d'identifier visuellement l'emplacement du puits d'eau potable qui la dessert. Si vous l'avez déjà installée : BRAVO! Vous êtes conforme au Règlement provincial sur le prélèvement des eaux et leur protection.

Si, par contre, vous ne l'avez pas encore installée, c'est peut-être que vous vous demandez pourquoi c'est si important. Eh bien, outre la nécessité de vous conformer au règlement provincial, l'identification visuelle de votre puits peut vous éviter bien des ennuis.

Par exemple, saviez-vous qu'un système de traitement des eaux usées étanche doit être situé à une distance de 15 m ou plus d'un puits (s'il n'est pas étanche, c'est à plus de 30 m qu'il doit être aménagé), et que la loi prévoit également des distances séparatrices entre les sources d'eau potable et les pâturages, les aires de compostage, les cimetières, etc.?

Or, imaginez que vous vous payez enfin ce tour d'Europe dont vous avez toujours rêvé, et que pendant votre absence, le voisin doit faire remplacer son champ d'épuration mais ni le technicien qui produit le « test de percolation » et le plan d'implantation du nouveau champ, ni la municipalité ne savent exactement où se trouve votre puits... Pensez-y : une enseigne uniformisée sur l'ensemble du territoire d'Austin permet de repérer les puits aisément. Et puis, après tout, c'est pour votre protection!



Atelier Jardin de pluie

Le samedi 30 juillet dernier, la municipalité a organisé un atelier sur les jardins de pluie, animé par Bernard Mercier, biologiste, M. Sc. Océanographie, RAPPEL, Coop de solidarité en protection de l'eau.

Les participants ont eu l'occasion de découvrir certaines des contraintes à envisager dans l'aménagement d'un jardin de pluie. La perméabilité du sol, la pente et la surface de l'aire drainée sont autant de facteurs qui ont une incidence sur la taille du jardin. Une fois la superficie et la profondeur déterminées, il n'y a plus qu'à laisser aller son imagination pour le choix des végétaux adaptés, le paillis, les roches décoratives, etc.

Après la partie technique, les participants ont mis la main à la pâte en réalisant eux-mêmes le jardin de pluie, qui se trouve à la caserne nord de la municipalité.

Merci aux participants!



Si le sujet vous intéresse, n'hésitez pas à communiquer avec Marie-Élaine Lacroix, spécialiste en environnement à la municipalité.

Écocentre

Le nouvel écocentre de Magog (situé au 2300 rue Tanguay) reste accessible aux citoyens d'Austin. Rappelons que certaines matières qui ne peuvent pas être mises dans le bac bleu peuvent être recyclées ou valorisées à l'écocentre.

Béton, brique et asphalte

Bois

Exemples : naturel, peint, tronc d'arbres, mélamine, etc.

Branches et résidus d'émondage

**Carton surdimensionné et
toute matière recyclable**

Encombrants endommagés
Exemples : meubles en bois, divans, matelas, etc. Les divans et matelas sont valorisés par une entreprise de la région.

Encombrants réutilisables

Exemples : meubles, jouets, appareils électroniques, vélos, etc.
Pour distribution à des organismes à but non lucratif.

Matériaux de construction et de rénovation

Exemples : bardeau, gypse, vitre,
plastique, palette, béton avec armature,
etc.

Matériel informatique

Métaux

Exemples : fer, aluminium, cuivre, électroménagers, etc.

**Pneus d'automobile
(avec ou sans jante)**

Résidus domestiques dangereux (RDD)

Exemples : peinture, huile, pesticides, médicaments, nettoyants, piles, etc.
Utiliser des contenants hermétiques et bien identifier les résidus domestiques dangereux.

Résidus verts en vrac ou dans des sacs de papier

Exemples : feuilles mortes, résidus de jardin, etc. Vider les sacs de plastique contenant des résidus verts.

Styromousse

Exemples : styromousse d'emballage, alimentaire ou isolant. Le styromousse alimentaire doit être exempt de résidus.

Vêtements et autres textiles

Les textiles ne doivent pas être souillés ni moisis ni contaminés. Ils doivent être placés dans des sacs de plastique fermés.

Tarification applicable

Textile	Gratuit
Résidus verts en vrac, branches et résidus d'émondage attachés en ballot (1 m cube)	30 \$
Métaux	Gratuit
Matières de collectes sélectives surdimensionnées	Gratuit
Gros rebuts endommagés ou réutilisables	30 \$
Matériel informatique	Gratuit
Résidus domestiques dangereux (RDD).....	Gratuit*
Pneus avec ou sans jantes.....	Gratuit
Matériaux non valorisables (déchets) (m³).....	50 \$
Styromousse.....	Gratuit
Matériaux de construction et autres matériaux :	
Par coffre d'auto (+/- 0,5 m³)	15 \$
Petite remorque (+/- 1 m³).....	30 \$

Les entrepreneurs qui font des travaux pour des citoyens d'Austin (émonçage, tonte, etc.) doivent fournir une déclaration signée par le citoyen. Le formulaire est disponible à l'écocentre ou sur le site internet : ville.magog.qc.ca/écocentre

Procurez-vous un dépliant à jour à la mairie ou sur le site internet de la municipalité en guise d'aide-mémoire sur ce qui est récupéré, recyclé ou valorisé à l'écocentre de Magog et pour connaître la tarification applicable.

* Pour favoriser l'élimination correcte des résidus dangereux, la municipalité assume entièrement le coût de leur dépôt à l'écocentre.

CONCOURS

L'ABC DU

B

A

C

« Que doit-on faire avec un sac en plastique? »

Vous connaissez la réponse ?

Rendez-vous au www.abcdubac.com pour participer à notre quizz.

Chaque bonne réponse vous donnera des points et augmentera vos chances de remporter l'un des huit prix.

Participez, ça pourrait vous rapporter!

www.abcdubac.com

Le concours tire à sa fin. Participez au dernier bloc de questions et aux précédents. Vous pourriez gagner l'un des huit prix suivants :

- Un abonnement familial régulier, montagne complète, pour deux adultes et deux enfants, au Parc du Mont-Hatley, d'une valeur de 259 \$;
- Un chèque cadeau à l'Auberge Sainte-Catherine-de-Hatley, d'une valeur de 100 \$;
- Un chèque cadeau au Bistro 4 saisons, situé à Orford, d'une valeur de 100 \$;
- Un chèque cadeau au Spa Bolton d'une valeur de 100 \$;
- Un chèque cadeau au Spa Nordique Station d'une valeur de 100 \$;
- Un chèque cadeau à la Biblairie GGC d'une valeur de 100 \$;
- Un forfait pour une famille (2 adultes et 2 enfants) pour un 3 à 5 au large sur le Grand Cru, d'une valeur de 90 \$ plus taxes;
- Une carte annuelle donnant accès au Parc national du Mont Orford pour deux adultes, d'une valeur de près de 85 \$ plus taxes.

Semaine québécoise de réduction des déchets

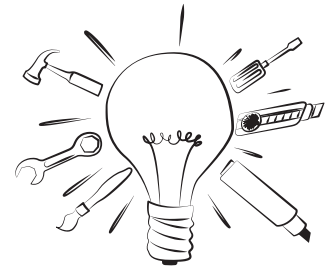
du 15 au 23 octobre

Aujourd'hui, nous le savons : pour lutter contre les changements climatiques, nous devons revoir nos modes de vie. Un des premiers gestes accessibles est de repenser notre consommation pour réduire la production de nos matières résiduelles.

Le principe d'actions hiérarchisées des 3RV-E nous invite d'abord à réduire, puis réemployer, recycler, valoriser et en dernier recours à éliminer; un modèle des plus efficace lorsque son ordre est respecté. Zéro Déchet Québec s'efforce de repositionner la réduction à la source en tête de liste des actions de gestion des matières résiduelles.

Cette année, la Semaine québécoise de réduction des déchets mettra à l'honneur la lutte contre le gaspillage alimentaire et les petits gestes de tous les jours qui nous permettent d'éviter de jeter nos restants alimentaires.

Réduire, c'est agir.



CONCOURS D'ARTISTES RÉCUPÉRATEURS

Votez pour votre œuvre préférée et courez la chance de gagner 100 \$

Le 22 août dernier, la Ressourcerie dévoilait les 16 finalistes du concours d'artistes récupérateurs, classés selon les catégories suivantes :

- artistes professionnels
- œuvres collectives
- grand public
- jeunes artistes en herbe

Les œuvres sont exposées jusqu'au 25 octobre : admirez-les en personne ou en ligne, et votez pour celle que vous préférez. Qui sait? Vous pourriez vous mériter un joli billet de 100 \$!

Consultez le site web de la Ressourcerie pour voir les endroits où les œuvres sont exposées, visionner les œuvres en ligne et voter.

Les lauréats seront dévoilés lors d'un super-gala qui aura lieu le 29 octobre, à la polyvalente La Frontalière de Coaticook, sous la présidence d'honneur de M^{me} Marie-Claude Bibeau, députée de Compton-Stanstead et ministre du Développement international et de la Francophonie. Au programme également, un spectacle de Daniel Grenier, auteur-compositeur-interprète et humoriste fondateur du défunt groupe Les Chick'n Swell.

Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le www.ressourceriedesfrontieres.com



Le projet d'oiseau national

Collaboration : Jean-Claude Duff

Connaissez-vous certains des emblèmes du Québec et du Canada? et celui de la municipalité? Testons vos connaissances!

Arbre emblématique du Québec : **Le bouleau jaune**
Fleur emblématique du Québec : **L'iris versicolore**
Oiseau emblématique du Québec : **Le harfang des neiges**
Arbre national du Canada : **L'érable**
Animal national du Canada : **Le castor**
Fleur emblématique d'Austin : **L'aréthuse bulbeuse**
Oiseau national du Canada : **?????**

Eh non! En ses 149 ans d'existence, le Canada n'a pas encore désigné son oiseau emblématique! Pourtant, quand on considère la grandeur du pays, ses immenses forêts et ses milliers de lacs, ce n'est pas le choix qui manque : le Canada abrite 450 espèces aviaires.

Vous pensez certainement comme moi que le moment est venu d'en choisir un. Ça tombe pile - ce sera fait en 2017, à l'occasion du 150^e anniversaire du Canada. La Société géographique royale du Canada et son magazine *Canadian Geographic* (pendants canadiens de la *National Geographic Society* et du *National Geographic* aux États-Unis) viennent de lancer l'initiative.

En fait, ce n'est pas la première fois qu'une organisation canadienne lance une telle initiative, mais la Société géographique souhaite raviver la discussion. Et elle invite tous les Canadiens à se prononcer! Elle a présenté et présentera dans des numéros du magazine quelques textes soumis par des lecteurs qui défendent déjà ardemment leurs candidats préférés, à savoir la bernache du Canada, le balbuzard pêcheur, la chouette lapone et le grand corbeau.

Et que dire du plongeon huard, dont le cri singulier résonne sur les plans d'eau d'un bout à l'autre du pays? Nous en avons à Austin sur tous nos lacs. Il est vrai qu'il est déjà l'oiseau provincial de l'Ontario, mais cela l'empêcherait-il de représenter le Canada? Le fait qu'il illustre notre pièce d'un dollar n'en fait-il pas un bon candidat?

Le harfang des neiges qui est l'emblème du Québec, la bernache du Canada (notre belle outarde qui devient une nuisance), la mésange à tête noire et le mésangeai du Canada (plus souvent appelé « geai du Canada ») sont en lice.

Actuellement, le plongeon huard est le grand favori, comptant près de 1500 votes.

Allez vite voter à <http://nationalbird.canadiangeographic.ca/fr/default.asp> parmi les plus populaires des 40 espèces proposées ou proposez la vôtre!

Personnellement, mon choix est fait. Vous voulez le connaître? Que vous êtes donc curieux! Je ne vous le dis pas, mais voici un indice.



Photo prise sur Internet

Pendant que nous y sommes, que diriez-vous que nous choisissons l'oiseau emblématique de notre municipalité? Nous avons maintenant un emblème floral, l'aréthuse bulbeuse, une orchidée rare qu'on retrouve dans les tourbières dont la tourbière Millington. Pourquoi pas un emblème aviaire? J'ouvre la discussion et j'attends vos commentaires au jc.duff@municipalite.austin.qc.ca



Aréthuse bulbeuse, emblème floral de la municipalité.
Photo : Jean-Claude Duff

Semaine de prévention des incendies 2016¹

du 9 au 15 octobre 2016

Pourquoi une semaine de prévention des incendies? Pourquoi se tient-elle chaque année, en octobre, au cours de la semaine qui inclut la date du 9? Un peu d'histoire...

Le grand incendie de Chicago

Reportons-nous au 9 octobre 1871, à Chicago. Un incendie majeur fait rage. Il ne sera vaincu que 27 heures plus tard. Il ne laissera que ruines et désolation.

Plus de 250 personnes y trouvent la mort;
100 000 autres se retrouvent sans abri;
plus de 17 400 bâtiments sont détruits;
plus de 4 800 hectares de terre sont ravagés.



THE GREAT CHICAGO FIRE OCT. 9th 1871.
ESTIMATED LOSS \$250,000,000.



C'est 40 ans plus tard, en 1911, que la plus ancienne organisation membre de la *National Fire Protection Association*, la *Fire Marshals Association of North America*, organise la première journée de prévention des incendies et décide de commémorer le grand incendie de Chicago. L'événement prit tellement d'importance que 11 ans plus tard, en 1922, la première Semaine de la prévention des incendies était lancée aux États-Unis.

¹ Ministère de la Sécurité publique, Semaine de la prévention des incendies, <http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-incendie/prevenir-incendie/semaine-prevention-incendies.html> [page consultée le 22 août 2016]

² WAGNER, Serge. Le passé brûlant d'Austin. Incendies et soins d'urgence, de 1797 à nos jours. Municipalité d'Austin, 2014, 19 pages.

Quant à Austin, saviez-vous que pendant près de 150 ans, les incendies ont constitué une véritable calamité qui guettait tous les résidents?

« De fait, jusqu'au 20^e siècle, on a eu besoin du feu dans tous les aspects de la vie quotidienne : pour se chauffer, préparer la nourriture, s'éclairer, défricher la forêt, éloigner les moustiques et les animaux sauvages, ce qui accroît d'autant les risques d'incendie. On a parfois l'impression que tout brûle : les moulins, les hôtels, les commerces, les maisons, les granges et les dépendances, le foin engrangé, les outils agricoles, les animaux, et de temps à autre, le feu fait aussi des victimes chez les enfants et les adultes. »²

Pour en savoir davantage nous vous invitons à lire la brochure historique intitulée « Le passé brûlant d'Austin » réalisée en 2014 à l'occasion du 35^e anniversaire de la création du service. On peut en obtenir un exemplaire à l'hôtel de ville, en français ou en anglais, ou la consulter en ligne sur le site web d'Austin (onglet Vivre à Austin/Patrimoine).



Aujourd'hui, le Service de sécurité incendie d'Austin, qui dessert aussi Bolton-Est, se démarque par la qualité de la protection incendie et la rapidité des soins d'urgence qu'il assure.

Protégez-vous contre les incendies à la maison

La négligence et l'imprudence peuvent causer des incendies à la maison.

Vous pouvez vous protéger contre les incendies par les gestes simples suivants :

- Ne laissez jamais d'aliments, surtout de l'huile, chauffer sans surveillance sur la cuisinière.
- Utilisez une friteuse à contrôle thermostatique pour faire de la friture.
- Mettez les articles pour fumeurs hors de la portée des enfants.
- NE FUMEZ JAMAIS AU LIT.
- Entrez les liquides inflammables comme la peinture et les solvants, loin des sources de chaleur.
- Entrez À L'EXTÉRIEUR les réservoirs d'essence et de propane.

Faisant suite à la demande de plusieurs citoyens, nous publierons dorénavant, comme dans la version anglaise, un sommaire des principales décisions prises par le conseil ces trois derniers mois. La version intégrale des procès-verbaux est accessible en ligne sur le site Web de la municipalité ou en version imprimée à l'hôtel de ville.

Remarque : il importe de noter qu'en cas de divergence, c'est le procès-verbal qui a précedence.

Faits saillants des séances du conseil

Jun 2016

- Renouvellement du contrat de service d'Infotech, fournisseur du logiciel de gestion municipal, au coût de 11 970 \$ taxes en sus.
- Autorisation de l'achat du module Loisirs de la suite logicielle Sygem, au coût de 3 450 \$, taxes en sus.
- Approbation de la liste des comptes payés (83 334,27 \$) et à payer (177 894,87 \$).
- Nomination de M. Alexandre Cyr à titre de pompier volontaire d'Austin.
- Remerciement aux pompiers d'Austin et à leurs collègues de Magog, d'Eastman, de Stanstead et d'Ayer's Cliff qui ont réussi à contenir l'incendie le long de la voie ferrée sur la route 112, sauvagardant les résidences à proximité et le parc national du Mont-Orford. Remerciements particuliers au directeur du Service de sécurité incendie, M. Paul Robitaille, pour avoir supervisé et coordonné l'intervention avec efficacité et professionnalisme.
- Acceptation de l'offre de services d'Avizo pour la préparation des plans et devis relatifs à la réfection de tronçons sur les chemins North et Millington, au coût de 19 750 \$, taxes en sus.
- Acceptation de l'offre déposée par ARP Services techniques pour la réalisation d'un relevé topographique en vue de la réfection de tronçons sur les chemins North et Millington, au coût de 5 500 \$, taxes en sus.
- Prolongation du contrat de déneigement pour les saisons hivernales 2016-2017 et 2017-2018, au coût de 4 050 \$ du km, taxes en sus.
- Acceptation de la soumission de Lignco-Sigma inc. pour le marquage de la chaussée au montant de 11 266,50 \$, taxes en sus.
- Octroi à l'APELO d'une subvention du Fonds vert au montant de 12 141,60 \$ pour appuyer un projet visant à contrer la prolifération du myriophylle en épi et autres plantes aquatiques.
- Octroi à l'ACPLG d'une subvention au montant de 1 976,66 \$ pour appuyer un projet de caractérisation sommaire du versant nord du bassin versant et du delta du ruisseau des Scouts.
- Mandat octroyé au RAPPEL pour l'analyse des eaux des lacs des Sittelles, Gilbert, Malaga, Orford, O'Malley, McKey, Peasley et Webster, au coût de 10 680 \$, taxes en sus pour l'année 2016.
- Nomination de Mme Rollande Couture au comité des loisirs à la suite de la démission de M. Jean-Marc Couture. Remerciements à M. Couture pour ses nombreuses années de participation au comité.
- Renouvellement de l'entente avec l'écocentre de Magog.

Juillet 2016

- Octroi d'un don de 1 000 \$ à la Fondation du CHUS.
- Appui de la demande de subvention déposée par Mentorat-Estrie dans le cadre du programme Nouveaux horizons pour les aînés.
- Approbation de la liste des comptes payés (179 343,49 \$) et à payer (166 050,54 \$).
- Adoption du règlement no 16-429 du plan d'urbanisme et des règlements connexes : zonage (16-430), lotissement (16-431), construction (16-432), permis et certificats (16-433), conditions d'émission de permis de construction (16-434), plan d'aménagement d'ensemble (PAE) (16-435), PIIA (16-436), PPCMOI (16-437) ; abrogation du règlement d'usages conditionnels no 07-347 (16-438).
- Reconnaissance à M. Serge Côté, qui a accompagné la municipalité en sa qualité d'urbaniste-conseil pendant toute la durée de sa carrière professionnelle, soit une quarantaine d'années.
- Résolution s'opposant à l'approche préconisée par le gouvernement du Québec pour financer les municipalités québécoises au moyen des redevances issues de l'exploitation des hydrocarbures.

- Résolution s'opposant au projet de loi 106 qui prévoit, notamment, le retrait des compétences municipales sur tout puisement d'eau réalisé sur un territoire municipal lorsque le puisement est effectué à des fins d'exploration, de production et de stockage des hydrocarbures.
- Résolution d'appui à la municipalité de l'Île d'Anticosti dénonçant la décision du MDDELCC d'autoriser les forages avec fracturation hydraulique sur l'Île et demandant qu'elle soit annulée.
- Avis de motion pour le règlement no 16-439 déterminant le rayon de protection entre les sources d'eau potable et les installations d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures sur le territoire de la municipalité.

- Remerciement aux membres des comités, aux bénévoles, aux commanditaires et aux citoyens qui ont participé à faire de l'édition 2016 d'*Austin en fête!* un franc succès.

Août 2016

- Approbation de la liste des comptes payés (604 922,21 \$) et à payer (217 425,36 \$).
- Adoption du règlement no 16-440 déterminant le rayon de protection entre les sources d'eau potable et les installations d'exploration et d'exploitation d'hydrocarbures sur le territoire de la municipalité; règlement en attente de l'approbation du ministre du MDDELCC.
- Engagement envers la Régie intermunicipale d'élimination des déchets solides de Brome-Missisquoi pour l'acheminement des matières organiques de la municipalité vers son nouveau site de compostage dès son ouverture, prévue pour l'automne 2017.
- Demande au MDDELCC que la subvention relative à l'achat des bacs roulants bruns soit attribuée à la municipalité.

Au revoir

à Raymond Prévost, inspecteur en bâtiment et environnement depuis janvier 2013. Fort apprécié pour sa gentillesse et sa bonne humeur, Raymond nous quitte pour la retraite vers un climat plus tropical. Ce fut un réel plaisir de travailler avec lui et nous ne lui souhaitons que de la santé et du bonheur!

Bienvenue

à Marc Éthier, notre nouvel inspecteur en bâtiment et environnement.



Titulaire d'un baccalauréat en urbanisme, Marc a déjà fait ses preuves à l'emploi de municipalités en Montérégie. Motivé et heureux de se joindre à notre équipe, il se fera un plaisir de vous conseiller quant aux démarches à effectuer pour obtenir les permis nécessaires à la réalisation de vos projets.

Paielements de taxes

Versements en retard

En vertu du règlement municipal n° 15-420 relatif au paiement des taxes foncières, lorsqu'un versement n'est pas fait à la date prévue, seul le montant du versement est désormais exigible. Ce montant porte intérêt au taux de 15 %.

Paielements électroniques

Vous pouvez acquitter votre compte par voie électronique dans la plupart des institutions financières. Prenez soin de vérifier et d'utiliser comme numéro de référence le matricule à 18 chiffres inscrit sur le coupon détachable de l'avis d'imposition. (Le matricule peut être modifié à la suite de modifications apportées au rôle.) Un reçu sera fourni sur demande.

Lorsque vous payez vos taxes par voie électronique, il est important que vous teniez compte des délais de traitement par votre institution financière. En effet, lorsque la date d'un versement (30 mars, 30 juin ou 30 septembre) tombe un jour férié ou une fin de semaine, votre paiement n'est pas traité avant le jour ouvrable suivant. Il est alors considéré comme étant en retard et de fait, des frais d'intérêt pourraient vous être facturés. Veuillez donc faire votre versement le jour ouvrable précédent.

Calendrier

30 septembre - Dernier versement de taxes municipales

1^{er} octobre - Samedi culturel

1^{er} octobre - 30 novembre - Exposition « Chemins remarquables », salle communautaire, durant les heures de bureau

31 octobre - Halloween, hôtel de ville

11 novembre - Bingo, 19 h, salle communautaire

18 novembre - Passion traduction, 19 h, salle communautaire

3 décembre - Réception du Service de sécurité incendie, 19 h, salle communautaire. Bienvenue à tous!

10 décembre - Fête de Noël des enfants, salle communautaire

Consultez le calendrier à jour sur le site Web www.municipalite.austin.qc.ca

Numéros de téléphone importants

Ambulance, premiers répondants, incendie, police : **911**
Info-santé : **811**

Services de police : **819-843-3334**
Permis de feu à ciel ouvert (obligatoire, sans frais) : **819-843-0000**

Réseau routier : **819-820-5928**
Centre des services sociaux de Memphrémagog : **819 843-2572**

Le bulletin d'information municipal d'Austin est publié quatre fois par année. Il est distribué par la poste et peut être consulté en ligne. Nous faisons bon accueil à vos commentaires et suggestions. Communiquez avec nous aux coordonnées suivantes :

21, chemin Millington, Austin (Québec) J0B 1B0
Téléphone : 819 843-2388 / Télécopieur : 819 843-8211
Courriel : info@municipalite.austin.qc.ca
Site Internet : <http://www.municipalite.austin.qc.ca>



Vraie de nature et de cœur

Word from the Mayor

Dear fellow citizens,

The municipal world is a wheel that keeps on turning: one issue is dealt with, another appears on the horizon.

We have just put the finishing touches on a picturesque little park on Route 112, set between the large forest tracts of mounts Chagnon and Orford. At the park's centre, a wrought-iron rotunda welcomes visitors. Its exterior features nine panels depicting the area's rich natural and historical heritage, while extracts from Alfred Desrochers' poems adorn the interior. The parking that we built in 2015 is a few steps away. Incidentally, I wish to welcome the imminent arrival of the Savonnerie des Diligences right next door. And there are other great things in store, so stay tuned! Closer to the village, we stand poised

to inaugurate our Heritage Roads, on October 1st, during the Cultural Saturday event. Characterised by natural, cultural and man-made elements set against breathtaking scenery, they beckon you to come and discover the richness of our built heritage and natural surroundings. Whether we walk, bike or drive, let's make them ours and learn to share them. After all, this is so much more economical and ecological than traveling along separate infrastructures!

In 2017, the municipality will proceed with the next phase of the habilitation of North Road. Here is what is planned: A) on North Road, between Hopps and Lake Malaga (the most travelled section of North Road, completed 20 years ago), over 1,700 metres: surface repairs,

drainage and standard paving; B) on North Road, from des Mésanges to the pavement on Millington Road (a segment left untouched until now), over a distance of 2,700 metres: partial reconstruction (road and drainage) without surfacing. Let us recollect that the ultimate goal of paving North Road has always been to pave the entire North-South axis. A grant of \$760,000 will be applied to this project, whose cost is estimated at \$1,300,000.

Fall is at our doors. Please seize the moment to take a tour of the countryside and admire our beautiful landscapes in their glorious colours.

Lisette Maillé
Mayor

Why is it important to install a well identification sign?

This past summer, our Eco-advisors distributed to each residence they visited a sign for the purpose of visually identifying the location of their water well. If you have already installed it: BRAVO! You are compliant with the provincial Water Withdrawal and Protection Regulation (Q-2, r. 35.2).

If, on the other hand, you have not yet installed it, perhaps it is because you are unsure why you should. Well (excuse the pun), apart from having to comply with a provincial regulation, putting a sign on your well can prevent unpleasant situations.



For example, did you know that a watertight waste water treatment system (septic system) must be located at least 15 m away from a groundwater well (if it isn't **watertight**, it must be set at least 30 m from the well), and that the Law also provides minimum distances between wells and other facilities such as pastures, composting areas, cemeteries, etc.?

Imagine that you are finally away on this tour of Europe you've always dreamed of, but while you're away, your neighbour is forced to replace his leach field. However, neither the technician conducting the percolation test and preparing the site

layout plan, nor the Municipality are able to tell exactly where your well is... Think about it: a standardized sign used to clearly mark the location of every well in Austin is not such a bad idea. After all, it's for your protection!

Third quarter 2016 Content

Urban Planning Program	2
Community	3
Highlights of the Council sittings	4



The mission of the Municipality of Austin is to safeguard our citizens' security and quality of life, enhance their sense of belonging and protect their environment, culture and heritage, and to do so through the optimized management of services, delivered in accordance with sustainable development principles.

The revised urban planning program: what is it all about?

Putting it all in layman's terms

The mission

Remember when, in 2010, the Municipality undertook its all-encompassing Strategic Planning exercise to find out how Austin citizens envisioned their community in the future? One of the recurrent theme expressed at the time involved the protection of the natural environment and its breathtaking scenery, the very elements that make Austin such an exceptional place to live. Indeed, their vision culminated into the mission statement **"Austin – Preserving our Heritage. Building our Future."**

Well, four years later, this is IT! The vision – YOUR vision – is about to become reality!

The process: what has been done so far

To bring this vision to life, the rules dictating what is and isn't allowed in the development of the territory – embodied in a set of "standard" and "special" land use by-laws (see the box below) – had to be revised extensively. So much so, in fact, that it was decided to adopt brand new ones instead of just patching up the old. New by-laws, it was felt, would enable Austin to leave behind the errors of the past and forge onward with the latest in land use and community design in order to take into account such considerations as the effects of climate change on both land and infrastructures, the safeguarding of natural spaces and the ecosystems they shelter, the preservation of the landscape, and public security issues. The process is a long and complicated one. Here is what has been accomplished so far:

Empowered by the vision expressed by our citizens, Council commissioned professional Urban Planner Serge Côté – whose extensive knowledge of our territory is unparalleled, thanks to his 40-plus years of service as Austin's consultant – to prepare the new set of by-laws. Each of its components was then carefully examined, weighed and sometimes fine-tuned to ensure that the by-laws delivered exactly what had been envisioned. The result is a comprehensive set of tools that will enable for residential developments that are welcoming to all age groups,

created in complete harmony with the surrounding natural environment. The first draft of this new set of by-laws was adopted at a special sitting of Council on May 9th 2016.

Public notices posted in the Brome County News and Reflet du Lac announced a public consultation meeting, which was held on June 11th to present the new by-laws to the population and receive their comments and concerns. Then, on July 4th, Council adopted the definitive version of the by-laws, which included no less than 51 amendments, 22 of which originated from the suggestions and requests expressed by citizens who were present at the meeting; the other 29 amendments arose from MRC and legal counsel recommendations.

The Municipality is presently awaiting a certificate attesting that its new by-laws are compliant with the MRC's Regional Development Plan.

The process: what's next

Once the MRC's certificate of compliance has been delivered (sometime this fall), the Municipality will inform the population by public notice of the date on which a register will be held to request the holding of a referendum with respect to the Zoning and Subdivision by-laws only (the other by-laws are not subjected to the approval of qualified voters). The number of signatures required to trigger a referendum will be announced in the public notice. If the by-laws are deemed to have been approved by Austin's voters, the process is about complete apart from a few administrative tasks. Otherwise, well... it's a referendum, meaning an entirely different procedure...

About the "PAE" and "cluster development"

What is "cluster development"? What does it mean?

Cluster development is a type of residential development that allows for the grouping of houses closer together on a given piece of land in order to preserve larger tracts of land in their natural state. Development over a smaller area means fewer roads and infrastructures to maintain and repair and therefore, fewer costs. Not to mention a smaller ecological footprint...

Is this type of development applicable to the entire Municipality?

No. The PAE (the by-law that governs cluster development in Austin) pertains to only 19 zones (out of 125). They are generally large tracts of land already designated as residential zones, that have not yet been (and may never be!) developed.

Will this sort of development increase the total number of houses that can be built in Austin?

Not at all. The number of houses permitted in a zone does not change; the houses are simply set closer together.

How close is that?

The minimum size of a lot is set at 3,000 m². Why 3,000? It is the minimum permitted by law for a lot that is not connected to municipal water and sewer systems. 3,000 m² is equivalent to ¾ of an acre, so it is vastly larger than most urban and suburban lots. This being said, a real-estate developer can choose to make the lots bigger than 3,000 m², just not smaller.

Won't these types of development benefit real-estate developers? After all, it will cost them less (for roads and infrastructure) if the development is "clustered".

On the contrary! For one, the PAE sets a long list of requirements ranging from night-friendly lighting (to limit light pollution) to the planning of a common area such as a park or a pool, to strict guidelines about roads and infrastructures. Moreover, the process itself is a multi-step affair. First, the Building and Environment Inspector analyzes the project for compliance. It is then presented to the Land Use Advisory Committee – comprised of four citizens and two Councillors – which is tasked with assessing the project and making recommendations to Council as to whether it should be approved or not. And, if Council approves the project, it then is the turn of the citizens of the zone where the land is to be developed and of those living in the contiguous zones to have their say.

Who would live in such developments?

Young families who prefer to live in a close-knit, kid-friendly neighbourhood. Seniors who wish or need to reduce the burden of maintaining a larger home but do not want to relocate to the city. Ordinary people who have adopted new life values. It is a question of choice, and taste.

Who will own the large tracts of land preserved by this type of development?

The persons who live in the development will be co-owners of the natural areas.

They may request that it be recognized by the Quebec Government as a natural conservation area, thus benefitting from municipal and school tax breaks.

Will this have an impact on the Municipality's revenues?

No. Since the general property tax rate in Austin was at \$0.4293 in 2016, it is below \$0.60 per \$100 property assessment threshold established by the Quebec government for tax breaks. Thus there will no impact on the Municipality's revenues.

Are there developments of this kind in other rural municipalities?

Sure! Right in our own MRC of Memphremagog, Sainte-Catherine-de-Hatley and Saint-Étienne-de-Bolton feature developments of this type.

How can I obtain more information about this type of development?

Mayor Lisette Maillé will be happy to participate in "kitchen table groups" to discuss the project with small groups of interested citizens. You can also contact the Director General, Anne-Marie Ménard, or the Building and Environment Inspector, Stephen Nicholson.

The "Standard" By-laws:

The **Urban Planning Program** sets out guidelines for the spatial and physical organisation of our territory in keeping with the overall vision expressed by Austin's citizens.

The **Zoning By-law** divides Austin's territory into specific zones to control the land and building uses permitted within each zone. It also provides control measures for the location of buildings and structures, billboard and signs, landscaping (ponds, fences, etc.), the felling and planting of trees, and sets conditions with respect to acquired rights.

The **Subdivision By-law** defines the standards and conditions governing the parceling and identification of lots.

The **Zoning and Subdivision by-laws** account for a whopping 312 pages of the nearly 500 pages that make up the new set of by-laws. They are the only two by-laws subjected to approval by way of a referendum.

The **Building By-law** establishes construction quality standards and ensures the adequate solidity, resistance, sanitation, safety and insulation of a structure.

The **Permits and Certificates By-law** provides the administrative measures regulating all aspects of permit and certificate delivery.

The **By-law Respecting Conditions for the Emission of Building Permits** imposes specific prerequisites that must be met prior to the issuance of a building permit.

The "Special" By-laws:

The **Comprehensive Development Program** (commonly referred to as "the PAE", for *Plan d'aménagement d'ensemble*) makes it possible to require detailed planning in certain areas. It is a more flexible approach based on criteria rather than standard, that fosters innovative solutions (such as cluster development).

The **Site Planning and Architectural Integration Plan** enables Council to designate an area where certain qualitative criteria must be respected, thereby ensuring that a new building or a renovated one fits smoothly within the architectural style typical of that area.

The **By-law Governing Specific Construction, Alteration or Occupancy Proposals** is used to set conditions governing a specific immovable, in Austin's case, the ex-Butters property.

Memories of our Elders

Contributed by Hélène Langlois, Local Heritage Council

Last summer, the Local Heritage Council (LHC) took over the "Memories of our Elders" project from the Cultural Committee. Since 2011, many Austin citizens had been interviewed on film as they talked about their ancestors, their childhood and their life in Austin. A considerable amount of material was collected, mostly videos and pictures, constituting a veritable historical treasure for our Municipality.

At the beginning of June, the LHC hired Ms. Cassandra Fortin, a research agent specialized in History, to catalogue and codify the information gathered from the interviews for analysis purposes and to suggest ways in which it could be disseminated.

After more than 350 hours of listening and analyzing, Cassandra produced a summary document using the *Stories Matter* software developed by Concordia University. The hours of taping have been broken down into clips and catalogued under 31 key words such as "family", "lodging", "religion", "housework" and "transportation". What fascinating stories await us!

Following her analysis, Cassandra identified topics that could be shared with the public at large: worries or specific interests expressed by the elders about school or work, how children lived or the electrification of Austin.

This exercise has proved to be most profitable in that it will now allow us to devise ways in which this wealth that is our oral history can be shared while respecting confidentiality. Stay tuned!

Highlights of the recent sittings of Council

The following highlights are given as general information. The complete minutes, available in French only, may be consulted on the Municipality's website or in print at Town Hall. In case of disparity between the minutes and the Highlights, the minutes prevail.

June 2016

- Council renewed the annual service contract with Infotech, the supplier of the municipal management software, at the cost of \$11,970 plus taxes.
- Council approved the purchase of the Recreation module for its suite of municipal management software, at the cost of \$3,450 plus taxes.
- Council approved the lists of accounts paid (\$83,334.27) and accounts payable (\$177,894.87).
- Council appointed Mr. Alexandre Cyr to the roster of Austin volunteer firefighters.
- Council thanked Austin's firefighters and their colleagues from Magog, Eastman, Stanstead and Ayer's Cliff, for battling and successfully containing the fire along the railroad track on Route 12, thus effectively saving neighbouring residences as well as the Mount Orford National Park. Particular thanks were extended to Fire Chief Paul Robitaille, who coordinated and supervised the operation.
- The Municipality retained the services of the engineering firm Avizo to prepare plans and specifications for the upcoming roadwork project on sections of North and Millington roads, at the cost of \$19,750 plus taxes.
- Council accepted ARP Technical Services' proposal to carry out a topographical survey in preparation for the North and Millington roadwork, at the cost of \$5,500 plus taxes.
- Council availed itself of the options to extend the snow removal contract for the 2016-2017 and 2017-2018 winter seasons, at the cost of \$4,050 per km plus taxes.
- The proposal submitted by Lignco-Sigma inc. for pavement marking was accepted at the cost of \$11,266.50 plus taxes.
- Council awarded \$12,141.60 from the Municipality's Green Fund to the Association for the protection of the environment of Lake O'Malley to help finance a project to counter the proliferation of Eurasian water-milfoil and other aquatic plants.
- Council awarded \$1,976.66 from the Municipality's Green Fund to the Community Association for the protection of Lake Gilbert to help finance a project involving the summary characterization of the lake's northern watershed and the Scouts Brook delta.
- Council has authorised the RAPPEL to proceed with the analyses of lakes des Sittelles, Gilbert, Malaga, Orford, O'Malley, McKey, Peasley and Webster, at the cost of \$10,680 plus taxes for the year 2016.
- Council authorised Corey Bryant to use the municipal park to hold a softball tournament on June 10-11-12 to raise funds for the ball club.
- Mrs. Rollande Couture was appointed to the Recreation Committee in the wake of Mr. Jean-Marc Couture's resignation. Council thanked Mr. Couture for his many years of service on the committee.
- The Municipality renewed its agreement with the Magog Ecocentre.
- The Municipality stated its position to the Federation of Quebec Municipalities (FQM) with respect to the development of petroleum resources, restating that such development runs contrary to sustainable development objectives and opposing the promotion of royalties as a means by the Government of Quebec's to finance municipalities.
- The Municipality asked the FQM to oppose the Government of Quebec's Bill on the Energy policy, to denounce the Government's antidemocratic methods and to mobilise its member as well as those of the UMQ to pressure the government into withdrawing the Bill.
- The Municipality took position against hydraulic fracking on Anticosti Island in support of the steps undertaken by the communities of Anticosti, the MRC of Minganie and the First Nations to have the certificate of authorisation annulled.
- Council hired a lifeguard to monitor the Day Camp's swimming activities.
- Council thanked the volunteers and members of the various committees who organised and participated in the annual *Austin en fête!* festivities, as well as the sponsors and citizens who helped make it a success.

July 2016

- Council authorised a donation of \$1,000 to the CHUS Foundation;
- Council approved the lists of accounts paid (\$179,343.49) and accounts payable (\$166,050.54).
- Council adopted the revised Urban Planning Program (by-law #16-429) and related by-laws, namely: Zoning (#16-430), Subdivision (#16-431), Building (#16-432), Permits and Certificates (#16-433), Conditions for the Emission of a Building Permit (#16-434), Comprehensive Development Plan (#16-435); Site Planning and Architectural Integration Plans (#16-436), Governing Specific Construction, Alteration or Occupancy Proposals for an Immoveable (#16-437); and abrogated By-law #07-347 on Conditional Uses.
- Council thanked Mr. Serge Côté for the forty-some years that he has counselled the Municipality in his professional capacity as an Urban Planner.
-

August 2016

- Council approved the lists of accounts paid (\$304,922.21) and accounts payable (\$217,425.36).
- Council adopted By-law #16-440 setting minimum setback distances between private and public drinking water wells and hydraulic fracturing activities. This By-law is subject to the approval of the Minister of Sustainable Development, the Environment and the Fight against Climate Change (MDDELCC).
- The Municipality undertook to send its organic waste to the new composting site of the Régie intermunicipale d'élimination des déchets solides de Brome-Missisquoi, scheduled to open in the fall of 2017.
- Council petitioned the MDDELCC for a grant to defray part of the costs incurred for the purchase of the brown bins.